Tél.: (819) 326-5624
Fax.: (819) 326-7065

Municipalité de Val-des-Lacs

349, chemin Val-des-Lacs,
Val-des-Lacs, (Québec) J0T 2P0

AVIS PUBLIC : DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

DM 2025-02 – Lot 6162360 (chemin du Mistral)

Il y aura une séance régulière du conseil le 18 août 2025 à 18h00 au 349, chemin de Val-des-Lacs, à Val-des-Lacs.

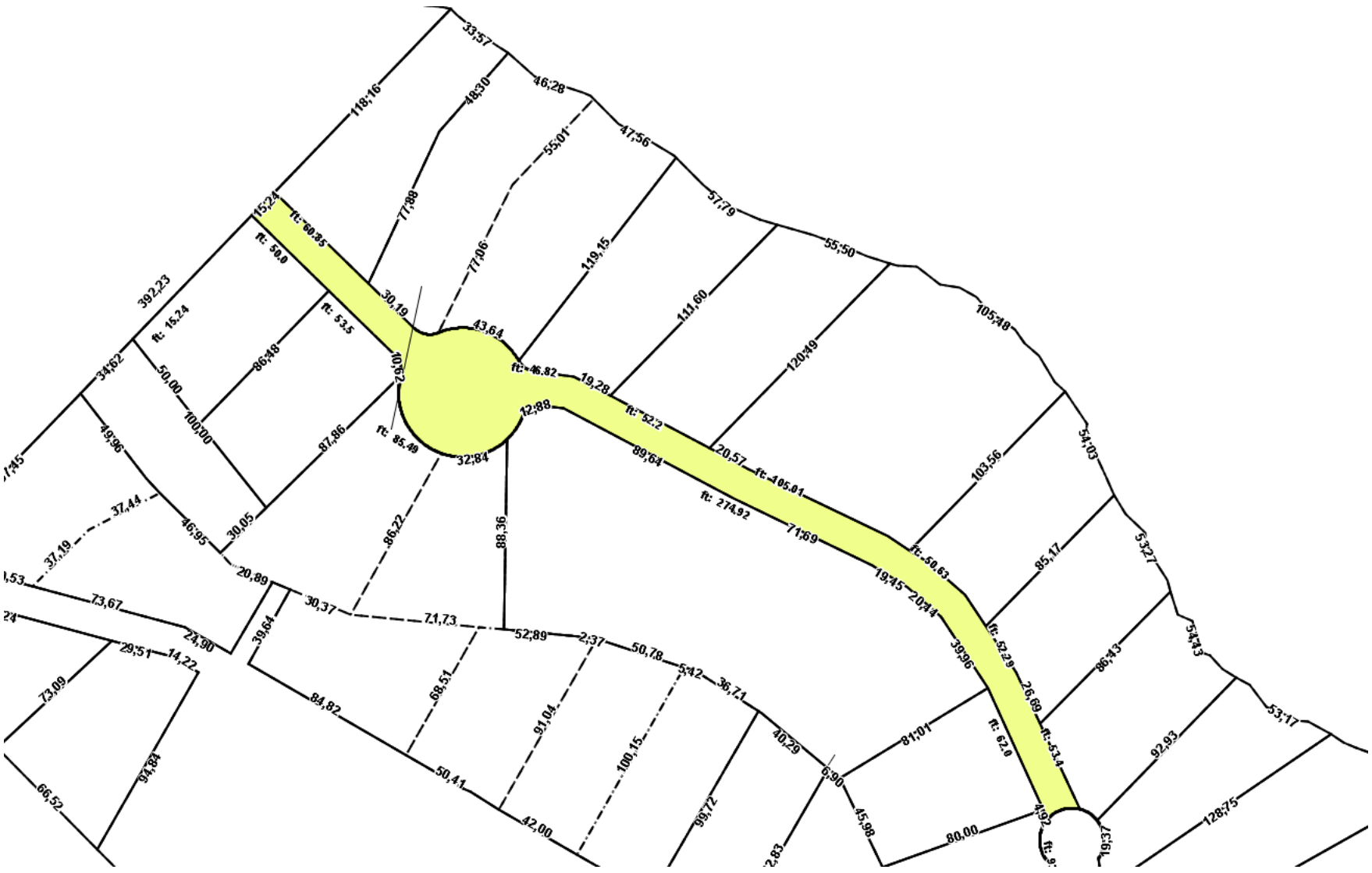

Nature de la demande et effet sur la propriété de DTN IMMOBILIER INC., lot #6162360, matricule : 3615-16-9845

La demande a pour objet de déroger à l'article 38 du règlement de lotissement pour lotir une rue en cul-de-sac sans cercle de virage à son extrémité.

38 Culs-de-sac

Les culs-de-sac ne doivent être utilisés que dans les cas où les voies de circulation ne peuvent être intercommunicantes. Tous les culs-de-sac doivent se terminer par un cercle de virage d'un rayon non inférieur à 18 mètres.

[R.(463-24-01, 18 octobre 2024)]

Le cadastre de la rue a été décrit par tenant et aboutissant par un arpenteur géomètre en 2008, mais n'a jamais été autorisé et officialisé par un permis de lotissement.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre avant que le conseil statue relativement à cette demande. Pour toute question n'hésitez-pas à contacter le service d'urbanisme par courriel à urbanisme@val-des-lacs.ca

Donné à Val-des-Lacs, ce 4e jour du mois d'août 2025.

Caroline Champoux
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée Caroline Champoux, Directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie aux deux endroits désignés par le conseil le 4 août 2025 entre 8 heures et 17 heures.

En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 4 août 2025.

Caroline Champoux
Directrice générale et greffière-trésorière